



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA

Membres : Mmes LEBLOND, FORBIN, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC

Excusés : MM. BEZIA, RAMACKERS

PV du 7 avril 2026

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

DEROGATIONS – SAISON 2025/2026 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 16 et 17 mai 2026, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et à 8 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat : amende de 500.00 € pour toutes les catégories et niveaux de compétitions, sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 8 joueurs) sur les 3 dernières rencontres : amende de 500.00 € pour toutes les catégories et niveaux de compétitions, sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de VILLABE

Fermeture du complexe du Bras de Fer (terrain en herbe) du 23 septembre 2025 au 31 mai 2026 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de VIGNEUX

Fermeture des structures sportives les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de GIF-SUR-YVETTE

- Les complexes sportifs de Courcelle et de Moulon seront fermés chaque année :
 - la deuxième semaine des vacances d'automne, de février et de printemps,
 - les week-ends des vacances scolaires, excepté le premier samedi des vacances.
- Les installations sportives du Centre, du Parc des sports Michel Pelchat et des Goussons seront fermées chaque année :
 - la première semaine des vacances d'automne, de février et de printemps,
 - les week-ends des vacances scolaires, excepté le premier samedi des vacances.

Arrêté Municipal de la Mairie de MONTLHERY

Fermeture du stade Paul Desgouillons le jeudi 16 avril 2026.

Arrêté Municipal de la Mairie de MAROLLES

Fermeture du stade Norbert Batigne le samedi 11 avril 2026.

Fermeture du stade Norbert Batigne du samedi 2 mai au lundi 4 mai 2026.

Arrêté Municipal de la Mairie de BOISSY SOUS ST YON

Fermeture du stade Albert Batteux N° 2 du 30 mars 2026 au 19 avril 2026 inclus.

Fermeture du stade Albert Batteux N° 1 du 20 avril 2026 au 10 mai 2026 inclus.



COUPES

½ finale

- à jouer le 26/04/2026 :
Seniors Essonne et District, CDM, Vétérans, 45 ans, 55 ans, U18, U16
- à jouer le 18/04/2026 :
U14, Seniors féminines à 11, Seniors féminines à 8, U18 F à 8 et U15 F à 8

Finales

- le 02/05/2026 à Vigneux :
Seniors féminines à 11, Seniors féminines à 8, U18 F à 8 et U15 F à 8
- le 20/05/2026 à Fleury :
Seniors Essonne et District
- le 30/05/2026 à Massy :
U18, U16 et U14
- le 31/05/2026 à Lardy :
CDM, Vétérans, 45 ans et 55 ans

Défraiement des arbitres

Pour les matchs de Coupe de l'Essonne, lorsqu'il y a trois arbitres officiels désignés, l'imputation des frais d'arbitrage se répartit de la façon suivante :

- Les frais d'arbitrage pour l'arbitre central et l'assistant 1 sont à la charge du club recevant
- Les frais d'arbitrage pour l'assistant 2 sont à la charge du club visiteur

RAPPEL IMPORTANT

En Coupe, les frais d'arbitrage seront débités sur le compte club. Aucun club ne doit payer directement l'arbitre.

Coupes de l'Essonne : Résultats 1/4 de finale

Seniors Essonne

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	MASSY 91 FC 1	0 - 3	FLEURY 91 FC 2
2	ULIS CO 1	4 - 0	COURCOURONNES FC 1
3	VAL YERRES CROSNE 1	1 - 3	STE GENEVIEVE FC 2
4	ST MICHEL 91 FC 1	2 - 0	BRETIGNY FCS 2

Seniors District

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	BREUILLET FC 2	3 - 1	SOISY SUR SEINE AS 1
2	DOURDAN SPORTS 2	2 - 1	FLEURY 91 FC 3
3	STE GENEVIEVE FC 4	4 - 2	PAYS LIMOURS ENT 2
4	SAVIGNY FOOT CO 2	2 - 0	PORT RIS ORANGIS 1



CDM

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	BALLANCOURT FC	1-1 (6-5 TAB)	GRIGNY FOOT 91
2	PAYS LIMOURS ENT	5 - 2	ST CHERON ES
3	VILLABE ETS	1 - 5	VAL YERRES CROSNE
4	LONGJUMEAU FC	1 - 5	DOURDAN SPORTS

Vétérans

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	BREUILLET FC	1 - 3	EVRY FC 2
2	ST GERMAIN LES ARPAJON	1-1 (4-3 TAB)	MASSY 91 FC
3	ST GERMAIN SAINTRY	0-0 (5-4 TAB)	BENFICA YERRES
4	MNVDB FC	4 - 1	VERRIERES LE BUISSON

+45 ans

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	MNVDB FC ou SUD ESSONNE		WISSOUS FC
2	MORANGIS CHILLY FC	4 - 2	FLEURY 91 FC
3	ST MICHEL 91 FC	3 - 0	VILLABE ETS
4	JANVILLE LARDY ASL	0-0 (4-5 TAB)	ATHIS MONS USO

+55 ans

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	EPINAY SUR ORGE SC		VILLABE ETS
2	FLEURY 91 FC	10 - 3	SO VERTOIS
3	RIS ORANGIS US	1 - 6	MORANGIS CHILLY FC
4	MNVDB FC		VAL YERRES CROSNE

U18

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	GRIGNY FOOT 91	5 - 0	DOURDAN SPORTS (FFT)
2	EVRY FC	1 - 3	BRUNOY FC
3	BRETIGNY FCS	2 - 1	VAL YERRES CROSNE
4	RIS ORANGIS US	2 - 0	MENNECY CS

U16

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC	2 - 0	PAYS LIMOURS ENT
2	VIRY CHATILLON ES	1 - 4	BRETIGNY FCS 2
3	LINAS MONTLHERY ESA	4 - 1	ULIS CO
4	EVRY FC	3 - 0	GRIGNY FOOT 91

U14

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	STE GENEVIEVE FC		PALAISEAU US
2	ST MICHEL 91 FC	0 - 3	VAL YERRES CROSNE
3	EVRY FC	2 - 5	BRETIGNY FCS
4	MASSY 91 FC	8 - 0	MORANGIS CHILLY FC



Seniors F à 11

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	ATHIS MONS USO	Qualifié	
2	ST MICHEL FC 91	2-2 (3-4 TAB)	EVRY FC
3	TROIS VALLEES FC	Qualifié	
4	BOISSY FC 91	0 - 5	FLEURY FC 2

Seniors F à 8

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	SACLAS MEREVILLE US (FFT)	0 - 5	DOURDAN SPORTS
2	ETAMPES FC 2	10 - 1	PORT ST MICHEL
3	BALLANCOURT FC	6 - 2	STE GENEVIEVE FC
4	TROIS VALLEES FC 2	0 - 2	VIGNEUX FCO

U18 F à 8

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VIGNEUX FCO	2 - 5	VILLABE ETS
2	ORSAY BURES	5 - 4	LONGJUMEAU FC
3	MILLY GATINAIS	5 - 0	TROIS VALLEES FC (FFT)
4	MAROLLES US FC	1 - 8	SACLAS MEREVILLE US

U15 F à 8

Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	MONTGERON ES	0 - 6	ATHIS MONS USO 2
2	MILLY GATINAIS ou ETAMPES FC 2		BOUSSY QUINCY FC
3	ST MICHEL 91 FC		BONDOUFLE AMC
4	VIGNEUX FCO	Qualifié	

Coupes de l'Essonne : Rencontres ½ Finale

Seniors Essonne

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	ULIS CO 1	ST MICHEL 91 FC 1
2	STE GENEVIEVE FC 2	FLEURY 91 FC 2

Seniors District

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	DOURDAN SPORTS 2	SAVIGNY FOOT CO 2
2	STE GENEVIEVE FC 4	BREUILLET FC 2

CDM

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	DOURDAN SPORTS
2	VAL YERRES CROSNE	BALLANCOURT FC

Vétérans

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	ST GERMAIN LES ARPAJON	MNVDB FC
2	ST GERMAIN SAINTRY	EVRY FC 2

+45 ans

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	MORANGIS CHILLY FC	ATHIS MONS USO
2	ST MICHEL 91 FC	MNVDB FC ou SUD ESSONNE ou WISSOUS FC

+55 ans

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC	MNVDB FC ou VAL YERRES CROSNE
2	MORANGIS CHILLY FC	EPINAY SUR ORGE SC ou VILLABE ETS

U18

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	BRUNOY FC	RIS ORANGIS US
2	BRETIGNY FCS	GRIGNY FOOT 91

U16

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	BRETIGNY FCS 2	EVRY FC
2	LINAS MONTLHERY ESA	FLEURY 91 FC

U14

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	VAL YERRES CROSNE	MASSY 91 FC
2	BRETIGNY FCS	STE GENEVIEVE FC ou PALAISEAU US

Séniors F à 11

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	EVRY FC	FLEURY FC 2
2	TROIS VALLEES FC	ATHIS MONS USO

Séniors F à 8

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	ETAMPES FC 2	VIGNEUX FCO
2	BALLANCOURT FC	DOURDAN SPORTS

U18 F à 8

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	ORSAY BURES FC	SACLAS MEREVILLE US
2	MILLY GATINAIS FC	VILLABE ETS

U15 F à 8

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	MILLY GATINAIS ou ETAMPES FC 2 ou BOUSSY QUINCY	VIGNEUX FCO
2	ST MICHEL 91 FC ou BONDOUFLE AMC	ATHIS MONS USO 2



SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Conformément aux dispositions de l'article 3.8.1 du RSG du DEF, le club suivant est sanctionné de la perte d'un point au classement :

SAVIGNY FOOT CO

Match n° 53673344 Seniors D1 du 5 avril 2026 : VIRY CHATILLON ES 1 / SAVIGNY FOOT CO 1 :
-1 point.

Match n° 55587641 Coupe District Seniors du 3 avril 2026 : SAVIGNY FOOT CO 2 / PORT. RIS ORANGIS 1 : -1 point sur le classement du championnat en Seniors D2/B pour la saison 2025/2026.

CALENDRIERS

U16

Courriel de VERT LE GRAND US pour l'entente VERT LE GRAND-ST VRAIN ENT en date du 3 avril 2026

nous informant du forfait général de sa deuxième équipe U16 évoluant en D4/C.
Amende réglementaire pour forfait général.

COUPES ESSONNE FEMININE

Seniors F à 8

Match n° 55587581 du 4 avril 2026

SACLAS MEREVILLE US 1 / DOURDAN SPORT 1

Courriel de SACLAS MEREVILLE US en date du 2 avril 2026 nous informant du forfait de son équipe pour cette rencontre.

La Commission enregistre le forfait (avisé) de l'équipe de SACLAS MEREVILLE US 1.
L'équipe de DOURDAN SPORT 1 est qualifiée pour le prochain tour.

U18 F à 8

Match n° 55587589 du 4 avril 2026

MILLY GATINAIS FC 1 / TROIS VALLEES FC 1

Courriel de TROIS VALLEES FC en date du 3 avril 2026 à 11h25 nous informant du forfait de son équipe pour cette rencontre.

La Commission enregistre le forfait (avisé) de l'équipe de TROIS VALLEES FC 1.
L'équipe de MILLY GATINAIS FC 1 est qualifiée pour le prochain tour.

U15 F à 8

Match n° 55487255 du 21 février 2026

STE GENEVIEVE FC 2 / MNVDB FC 1

Retour du dossier du Comité d'Appel en Charge des Affaires Courantes en date du 31 mars 2026 qui confirme la décision de 1^{ère} instance dans son ensemble et dit : Match perdu aux deux équipes. Suivre à cette décision, l'équipe de VIGNEUX FCO 1 est qualifiée pour le prochain tour (1/2 finale) de la Coupe U15 F à 8.



FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUE DU 21 MARS 2026

U15 F à 8 - Phase 2 * Poule B

Match n° 55445192 * BOUSSY-QUINCY FC 1 / ETAMPES FC 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à BOUSSY-QUINCY FC pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

FMI NON PARVENUE DU 28 MARS 2026

Seniors F à 8

Match n° 54928058 * ETAMPES FC 2 / SACLAS MEREVILLE US 1

Lecture du rapport du club visiteur.

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 avril 2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre aux deux clubs.

Seniors F à 11 * D1

Match n° 54652416 du 9 mai 2026

ORSAY BURES FC 1 / ETAMPES FC 1

Demande d'ORSAY BURES FC de changement d'horaire et de terrain via Footclubs pour jouer à 15h00 au stade Municipal 1 à ORSAY (terrain en herbe).

Refus d'ETAMPES FC.

La Commission accorde le changement de terrain, mais maintient la rencontre à 17h00 au stade Municipal 1 à ORSAY (terrain en herbe).

Seniors F à 8

Match à jouer le 25 avril 2026

ETAMPES FC 2 / BALLANCOURT FC 1 remis du 14 mars 2026

Match n° 54928034 du 7 février 2026

BOUSSY-QUINCY FC 1 / BALLANCOURT FC 1

Retour du dossier de la Commission Départementale de Discipline en date du 25 mars 2026 ayant décidé de faire rejouer cette rencontre.

Suite à une décision du bureau du Comité Directeur, cette rencontre est neutralisée.



U18 F à 8

Match à jouer le 25 avril 2026

PAYS LIMOURS ENT 1 / VIGNEUX FCO 1 remis du 14 février 2026

Match n° 54928167 du 11 avril 2026

LONGJUMEAU FC 1 / VILLABE ETS 1

Suite à une décision du bureau du Comité Directeur, cette rencontre est neutralisée.

Match n° 54928168 du 11 avril 2026

MAROLLES US FC 1 / ORSAY BURES FC 1

Arrêté de fermeture de la Mairie de MAROLLES.

La Commission reporte la rencontre au mercredi 22 avril 2026 à 18h30.

Match n° 54928145 remis au 25 avril 2026

MAROLLES US FC 1 / SACLAS MEREVILLE US 1

Courriel de SACLAS MEREVILLE US demandant l'application de l'article 23.8 du RSG du DEF.

Accord de la Commission.

La rencontre se déroulera le 25 avril 2026 au stade des Hautes Croix à MEREVILLE (terrain synthétique) à 15h00.

U15 F à 8 - Phase 2

Demande de changement de terrain via Footclubs

MONTGERON ES 1 / BONDOUFLE AMC 1 * Poule A du 11 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer au stade du Cosec M. T. Eyquem 3 (terrain synthétique).

Demande de changement d'horaire via Footclubs

ST GERMAIN LES ARPAJON 1 / ATHIS-MONS USO 2 * Poule B du 11 avril 2026

Demande de ST GERMAIN LES ARPAJON et courriel de ST GERMAIN LES ARPAJON.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (critérium U12) pour jouer à 15h30.

Match n° 55445117 du 11 avril 2026

BOISSY FC 91 1 / STE GENEVIEVE FC 2 * Poule A

Demande de BOISSY FC 91 de changement d'horaire via Footclubs pour jouer à 11h00.

Arrêté de fermeture de la Mairie de BOISSY SOUS SAINT YON du terrain 2.

Sans l'accord du club adverse, la Commission reporte la rencontre au 18 avril 2026 à 14h00.

Match n° 55445119 du 11 avril 2026

BRETIGNY FCS 1 / VIGNEUX FCO 1 * Poule A

Demande de BRETIGNY FCS de changement d'horaire via Footclubs pour jouer à 14h00.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 12h00.



COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Match n° 55587640 du 5 avril 2026

STE GENEVIEVE FC 4 / PAYS LIMOURS ENT 2 * District

Reprise du dossier.

Demande de STE GENEVIEVE FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission pour jouer à PAYS LIMOURS à 15h00.

Frais d'arbitrage pour l'arbitre central et l'assistant 1 à la charge de STE GENEVIEVE FC.

Frais d'arbitrage pour l'assistant 2 à la charge de PAYS LIMOURS ENT.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 15 MARS 2026

D4/B

Match n° 53713339 * RIS ORANGIS US 2 / VIGNEUX FCO 2

Reprise du dossier.

Rapport de l'arbitre nous indiquant le résultat de la rencontre (1-7). Remerciements.

Feuille de match non parvenue malgré deux demandes (voir PV des 17 et 24 mars 2026). (Art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission dit match perdu par pénalité à RIS ORANGIS US 2 (-1 point, 0 but), VIGNEUX FCO 2 (3 points, 7 buts).

Amende réglementaire à RIS ORANGIS US pour non-envoi de la feuille de match après 2 réclamations.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe de RIS ORANGIS US 2 sera mise hors championnat (art. 44.2 du RSG du DEF).

FMI NON PARVENUE DU 29 MARS 2026

D5/C

Match n° 53715522 * EVRY COURCOURONNES 2 / LISSOIS FC 2

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 4 avril 2026 à 20h21.

Amende réglementaire à EVRY COURCOURONNES pour transmission tardive.

Matches à jouer le 26 avril 2026

SOISY SUR SEINE AS 1 / PORT. RIS ORANGIS 1 * D4/A remis du 15 février 2026

VERT LE GRAND US 1 / PAYS LIMOURS ENT 2 * D5/C remis du 7 décembre 2025

MAROLLES US FC 1 / LISSOIS FC 2 * D5/C remis au 15 février 2026

Matches à jouer le mercredi 29 avril 2026 à 20h30, sous réserve de l'éclairage

LISSOIS FC 2 / VERT LE GRAND US 1 * D5/C remis du 8 mars 2026

PAYS LIMOURS ENT 2 / MNVDB FC 3 * D5/C remis du 12 février 2026

Match à jouer le 3 mai 2026

AIGLE FERTOISE 2 / LISSOIS FC 2 * D5/C remis du 22 février 2026



Match à jouer le jeudi 14 mai 2026

VERT LE GRAND US 1 / MNVDB FC 3 * D5/C remis du 1^{er} février 2026

Demande de changement d'horaire et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

DRAVEIL FC 3 / ST GERMAIN SAINTRY 2 * D4/A du 12 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer à 14h00 au stade Alain Fournier N°2 (terrain synthétique).

Demande de changement d'horaire via Footclubs avec accord des deux clubs

ST GERMAIN LES ARPAJON 1 / TROIS VALLEES FC 2 * D4/B du 12 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer à 17h30.

Demande de changement d'horaire et de terrain via Footclubs

SAVIGNY FOOT CO 1 / VIRY CHATILLON ES 1 * D1 du 12 avril 2026

Demande de SAVIGNY FOOT CO.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (terrain en herbe non disponible suite à compétitions d'athlétisme) pour jouer à 16h00 au stade parc des sports Jean Moulin 2 (terrain synthétique).

Demandes de changement d'horaire via Footclubs

DRAVEIL FC 2 / EPINAY SUR ORGE SC 1 * D2/B du 12 avril 2026

Demande de DRAVEIL FC.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (organisation des rencontres) pour jouer à 16h00.

Match n° 53711907 du 12 avril 2026

LISSOIS FC 1 / VERRIERES LE BUISSON 2 * D3/A

Demande de LISSOIS FC de changement d'horaire et de terrain pour jouer à 16h00 au stade Stéphane Diagana N°3 (terrain synthétique).

Refus de la Commission (motif non valable).

La Commission maintient la rencontre à 15h00 au stade Stéphane Diagana N°1 (terrain en herbe).

Match n° 53712380 du 12 avril 2026

STE GENEVIEVE FC 4 / BREUILLET FC 2 * D3/B

Demande de STE GENEVIEVE FC de changement d'horaire via Footclubs pour jouer à 17h00.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15h00.

Match n° 53711572 du 15 février 2026

ST VRAIN FC 1 / FLEURY 91 FC 3 * D2/A

Reprise du dossier.

Courriel de ST VRAIN FC demandant à jouer le 26 avril 2026.

La Commission reporte la rencontre au 26 avril 2026.

Match n° 53711908 du 12 avril 2026

AIGLE FERTOISE 1 / MONTGERON ES 1 * D3/A

Reprise du dossier.

Courriel d'AIGLE FERTOISE.



Courriel de la Mairie de CORBEIL ESSONNES indiquant le prêt d'un terrain de repli.
La rencontre aura lieu à CORBEIL ESSONNES le 12 avril 2026 à 15h30.

Match n° 53711908 du 19 avril 2026

AIGLE FERTOISE 1 / LISSOIS FC 1 * D3/A

Reprise du dossier.

La Commission demande à AIGLE FERTOISE de lui indiquer le terrain de repli, devant être situé à 15 kms de la commune de LA FERTE ALAIS, accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, pour le 14 avril 2026.

CHAMPIONNAT CDM

Match à jouer le 19 avril 2026

ST CHERON ES 5 / ST MICHEL FC 91 5 * D2 remis du 15 février 2026

Match à jouer le mercredi 22 avril 2026 à 20h00, sous réserve de l'éclairage

PLATEAU SACLAY ES 5 / ST CHERON ES 5 * D2 remis du 8 février 2026

Match à jouer le mercredi 6 mai 2026 à 20h00, sous réserve de l'éclairage

VILLABE ETS 5 / VILLEMORISSON FC 5 * D1 remis du 15 mars 2026

COUPE ESSONNE U14

FMI NON PARVENUE DU 1^{er} AVRIL 2026

Match n° 55587402 * STE GENEVIEVE FC 1 / PALAISEAU US 1

1^{ère} et unique demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 avril 2026, sous peine de match perdu (art. 14 de la Coupe).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 28 MARS 2026

D4/A

Match n° 54591617 * ARPAJON.EGLY.LA NORVILLE 3 / JANVILLE LARDY ASL 1

Reprise du dossier.

Courriel d'ARPAJON.EGLY. LA NORVILLE.

Courriel de JANVILLE LARDY ASL.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

Match n° 54591620 * GRIGNY FOOTBALL 91 4 / BENFICA YERRES 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 4 avril 2026 à 13h31.

Amende réglementaire à GRIGNY FOOTBALL 91 pour transmission tardive.



D4/B

Match n° 54604099 * EVRY COURCOURONNES 2 / EPINAY SUR ORGE SC 3

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 4 avril 2026 à 20h21.

Amende réglementaire à EVRY COURCOURONNES pour transmission tardive.

D4/C

Match n° 54604458 * SAVIGNY FOOT CO 2 / DRAVEIL FC 2

Lecture du rapport du club visiteur.

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 avril 2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI.

FMI NON PARVENUES DU 4 AVRIL 2026

D4/A

Match n° 54591602 * ARPAJON.EGLY.LA NORVILLE 3 / RIS ORANGIS US 4

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 avril 2026.

Match n° 54591639 * MILLY GATINAIS FC 1 / TREMPLIN FOOT 3

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 avril 2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Match à jouer le 18 avril 2026

MORANGIS CHILLY FC 1 / BRUNOY FC 2 * D2/B remis du 14 mars 2026

Match à jouer le mercredi 6 mai 2026 à 18h30, sous réserve de l'éclairage

MAROLLES US FC 1 / BOISSY FC 91 1 * D4/D remis du 7 mars 2026

Demande de changement de terrain via Footclubs

ST VRAIN-VERT LE GRAND ENT 1 / EVRY COURCOURONNES 2 * D4/B du 11 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer au complexe sportif Serge Dassault à VERT LE GRAND (terrain en herbe).

Demandes de changement d'horaire via Footclubs avec accord des deux clubs

ETAMPES FC 1 / SOISY SUR SEINE AS 1 * D3/A du 11 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer à 13h00.



ETAMPES FC 2 / MONTGERON ES 2 * D4/C du 11 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer à 14h45.

Demande de changement d'horaire et de terrain via Footclubs

MENNECY CS 1 / TREMLIN FOOT 1 * D2/A du 11 avril 2026

Demande de MENNECY CS.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (école de foot et problème de vestiaires) pour jouer à 15h30 au stade Alexandre Rideau 1 (terrain synthétique).

Demandes de changement d'horaire via Footclubs

MONTGERON ES 1 / EVRY COURCOURONNES 1 * D3/D du 11 avril 2026

Demande de MONTGERON ES.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (foot animation) pour jouer à 16h15.

AIGLE FERTOISE 1 / EVRY FC 4 * D4/C du 11 avril 2026

Demande d'AIGLE FERTOISE.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (U12 à 13h30) pour jouer à 15h30.

Match n° 53723240 du 14 mars 2026

FLEURY 91 FC 3 / PARAY FC 1 * D2/B

Reprise du dossier.

Courriel de PARAY FC.

Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

La Commission prend note de la composition de l'équipe de PARAY FC 1.

La Commission enregistre le résultat de la rencontre :

FLEURY 91 FC 3 : 2 buts

PARAY FC 1 : 3 buts

Match n° 54605116 du 21 mars 2026

JUVISY ACADEMIE 2 / PLATEAU SACLAY ES 1 * D4/E

Reprise du dossier.

Courriel de PLATEAU SACLAY ES.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

La Commission prend note de la composition de l'équipe de PLATEAU SACLAY ES.

La Commission enregistre le résultat de la rencontre :

JUVISY ACADEMIE 2 : 12 buts

PLATEAU SACLAY ES 1 : 2 buts

Match n° 53723252 du 28 mars 2026

MNVDB FC 1 / DOURDAN SPORT 1 * D2/B

Reprise du dossier.

Courriel de l'arbitre nous indiquant le résultat de la rencontre. Remerciements.

La Commission enregistre le résultat de la rencontre :

MNVDB FC 1 : 3 buts

DOURDAN SPORT 1 : 2 buts



Match n° 54604842 du 4 avril 2026

MAROLLES US FC 1 / VERRIERES LE BUISSON 2 * D4

Demande de MAROLLES US FC de changement d'horaire via Footclubs, le 1^{er} avril 2026 pour jouer à 13h00.

Accord de MAROLLES US FC.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à MAROLLES US FC pour demande tardive.

Match n° 53723783 du 11 avril 2026

ST GERMAIN SAINTRY 1 / TROIS VALLEES FC 1 * D3/D

Demande de ST GERMAIN SAINTRY 1 de changement d'horaire via Footclubs pour jouer à 15h30.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 16h30.

CHAMPIONNAT U15

FMI NON PARVENUE DU 14 MARS 2026

D1

Match n° 53720309 * ULIS CO 1 / ARPAJON-EGLY-LA NORVILLE 1

Reprise du dossier.

Pas de réponse de l'arbitre.

Courriel d'ARPAJON-EGLY-LA NORVILLE nous indiquant le résultat (2-3).

Feuille de match non parvenue malgré deux demandes (voir PV des 17 et 24 mars 2026). (Art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission dit match perdu par pénalité à ULIS CO 1 (-1 point, 0 but), ARPAJON-EGLY-LA NORVILLE 1 (3 points, 3 buts).

Amende réglementaire aux ULIS CO pour non-envoi de la feuille de match après 2 demandes.

Match à jouer le 18 avril 2026

EPINAY ATHLETICO FC 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 * D1 remis du 28 mars 2026

Demande de changement d'horaire via Footclubs

ETAMPES FC 1 / SUD ESSONNE 1 * D2 du 11 avril 2026

Demande d'ETAMPES FC.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (baisser de rideau des U14) pour jouer à 16h30.

Match n° 53720330 du 9 mai 2026

VAL YERRES CROSNE 1 / BRUNOY FC 1 * D1

Reprise du dossier.

Suite à une décision de la CDPME, la Commission demande à VAL YERRES CROSNE de trouver un terrain de repli neutre et situé en dehors des villes concernées, au-delà d'un périmètre de 15 kms, pour jouer le 9 mai 2026.



La Commission demande à VAL YERRES CROSNE de lui communiquer le nom du terrain de repli, accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations à transmettre au plus tôt au District.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 29 MARS 2026

D4/B

Match n° 54582804 * RIS ORANGIS US 3 / BONDOUFLE AMC 1

Lecture du rapport du club visiteur.

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 avril 2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre aux deux clubs.

FMI NON PARVENUE DU 5 AVRIL 2026

D4/D

Match n° 54584130 * DOURDAN SPORT 2 / ST GERMAIN SAINTRY 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 avril 2026.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

IGNY AFC 1 / VERT LE GRAND US 1 * D4/B du 12 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer au stade Jean Moulin (terrain synthétique).

IGNY AFC 1 / ARPAJON-EGLY-LA NORV 3 * D4/B du 10 mai 2026

Accord de la Commission pour jouer au stade Jean Moulin (terrain synthétique).

Demande de changement d'horaire via Footclubs avec accord des deux clubs

MASSY 91 FC 2 / SAVIGNY FOOT CO 1 * D2/B du 12 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer à 15h45.

Match n° 53719470 du 15 mars 2026

WISSOUS FC 1 / LONGJUMEAU FC 1 * D2/A

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre pour sa réunion du 14 avril 2026.

La Commission demande également au club visiteur la composition de l'équipe pour sa réunion du 14 avril 2026.



Match n° 54582379 du 29 mars 2026

TREMLIN FOOT 2 / MNVDB FC 2 * D4/A

Courriel de TREMLIN FOOT.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre pour sa réunion du 14 avril 2026.

La Commission demande également aux deux clubs la composition des équipes pour sa réunion du 14 avril 2026.

Match n° 54582357 du 5 avril 2026

JEUNESSE ETAMPOISE 1 / MNVDB FC 2 * D4/A

Lecture FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de MNVDB FC 2.

Amende réglementaire à MNVDB FC.

Match n° 54582725 du 5 avril 2026

VERT LE GRAND-ST VRAIN ENT 1 / BOISSY FC 91 1 * D4/B

Demande de BOISSY FC 91 de changement d'horaire via Footclubs, le 1^{er} avril 2026 pour jouer à 12h30.

Accord de VERT LE GRAND US.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à BOISSY FC 91 pour demande tardive.

Match n° 53719831 du 12 avril 2026

MONTGERON ES 1 / STE GENEVIEVE FC 1 * D2/B

Demande de MONTGERON ES de changement d'horaire via Footclubs pour jouer à 14h00.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 13h00.

Match n° 54584147 du 12 avril 2026

MONTGERON ES 2 / LISSOIS FC 1 * D4/D

Demande de MONTGERON ES de changement d'horaire et de terrain via Footclubs pour jouer à 12h00 au stade du Cosem M. T. Eyquem 3 (terrain synthétique).

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 13h00 sur le terrain au stade du Cosem M. T. Eyquem 1 (terrain en herbe)

Match n° 54584149 du 12 avril 2026

JANVILLE LARDY ASL 1 / DOURDAN SPORT 2 * D4/D

Demande de JANVILLE LARDY ASL de changement d'horaire via Footclubs pour jouer à 11h30.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 13h00.

COUPE ESSONNE U18

Match n° 55587791 du 5 avril 2026

GRIGNY FOOTBALL 91 1 / DOURDAN SPORT 1

Demande de GRIGNY FOOTBALL 91 de changement d'horaire via Footclubs pour jouer à 12h00.

Accord de DOURDAN SPORT.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à GRIGNY US pour demande tardive.



Lecture FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de DOURDAN SPORT 1.

Amende réglementaire à DOURDAN SPORT pour forfait coupe.

Frais d'arbitrage (3) à la charge de DOURDAN SPORT (art. 17.1 du RSG du DEF).

L'équipe de GRIGNY FOOTBALL 91 1 est qualifiée pour le prochain tour.

CHAMPIONNAT U18

Match n° 53718818 remis au 8 mars 2026

GRIGNY FOOTBALL 91 2 / RIS ORANGIS US 2 * D2/A

Reprise du dossier.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

La Commission enregistre le résultat de la rencontre :

GRIGNY FOOTBALL 91 2 : 3 buts

RIS ORANGIS US 2 : 6 buts

L'équipe de RIS ORANGIS US n'a pas transmis sa composition de l'équipe.

COUPE ESSONNE VETERANS

Match n° 55612641 du 26 avril 2026

ST GERMAIN SAINTRY 1 / EVRY FC 2

Courriels des deux clubs pour avancer la rencontre au 19 avril 2026.

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 22 MARS 2026

D3/C

Match n° 53717880 * BOUSSY-QUINCY FC 1 / ANTILLAIS VIGNEUX 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club visiteur.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à BOUSSY-QUINCY FC pour absence de la tablette.

Demande de changement de terrain via Footclubs

AIGLE FERTOISE 2 / MNVDB FC 2 * D4/B du 12 avril 2026

Accord de la Commission pour jouer au stade Carnot à LA FERTE ALAIS (terrain en herbe).

+45 ANS

Demandes de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

MASSY 91 FC 4 / LES VIEUX DU FOOT 4 * Poule B remis au 5 avril 2026

Reprise du dossier.



Accord de la Commission pour jouer le 3 mai 2026.

PORT. RIS ORANGIS US 4 / VIGNEUX FCO 4 * Poule C du 10 mai 2026

Accord de la Commission pour jouer le 19 avril 2026.

+55 ANS

FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE DU 22 MARS 2026

Poule C

Match n° 54575136 * MILLY GATINAIS FC 6 / TOURNELLES CONCY 6

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion du 14 avril 2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF), ainsi que le résultat de la rencontre aux deux clubs.

Demande de changement de date et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

EPINAY SUR ORGE SC 6 / VAL YERRES CROSNE 6 * Poule B du 17 mai 2026

Accord de la Commission pour jouer le 3 mai 2026 au stade du Breuil N°1 (terrain synthétique).

Match n° 54575082 remis au 19 avril 2026

VILLABE ETS 7 / MORANGIS CHILLY FC 6 * Poule C

En raison d'un match remis en Vétérans D2, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.